

Write a résumé of the following passage. The length of the passage is about 550 words. You should reduce it to about 200 words:

Le divorce se banalise à une vitesse impressionnante. En dix ans, le nombre des dissolutions de mariages a presque doublé en France, passant de 53 000 en 1974 à 103 000 en 1984. Faut-il en rendre responsable la nouvelle loi, entrée en vigueur le 1er janvier 1976? Ce serait voir les choses par le petit bout de la lorgnette. Même s'ils ont été rendus plus faciles, ces divorces à la pelle illustrent un bouleversement des mentalités auquel le législateur n'a fait que s'adapter. Timidement au demeurant, et avec retard. Beaucoup de tribunaux n'avaient pas attendu cette réforme pour changer leurs méthodes désuètes: dans la pratique, le "nouveau divorce" est antérieur à 1976.

"La courbe s'est mise à grimper bien avant l'adoption de la loi," souligne M. Louis Roussel, chercheur de l'Institut national d'études démographiques. "C'est un phénomène qui se vérifie dans tous les pays européens. Des lois plus libérales peuvent hâter des désunions qui se seraient étalées sur un plus grand nombre d'années: elles peuvent accentuer une tendance et même avoir des effets symboliques en influençant peu à peu les comportements. Mais il y a une telle disproportion entre le fait de divorcer et les facilités de la loi..."

L'année-clé en France est 1972. Par une étrange coïncidence, la courbe des mariages s'est mise à baisser sensiblement et celle des divorces à monter. De 1950 à 1970, le taux des mariages rompus était resté stable, aux environs de 11%. Puis on a assisté à une progression spectaculaire. L'an dernier, le taux était passé à plus de 29%. Si la France se situe à peu près au même niveau que l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas, si elle reste assez loin derrière la Grande-Bretagne et encore plus loin de la Suède (44%), Paris a déjà atteint le niveau des Etats-Unis, où un mariage sur deux se conclut par un divorce.

Les "guides du divorce" se multiplient. Il existe même à Paris une organisation bénévole, de conseils et d'informations, que sa présidente, Mme Odile Lamourère, n'hésite pas à qualifier de "centre d'apprentissage du divorce". Quatre cents personnes y défilent chaque année, en particulier "des femmes de quarante à cinquante ans qui se retrouvent larguées jour au lendemain et passent brusquement du mariage-sacrifice à l'agressivité". *h du!!*

Trois nouveautés méritent d'être notées. D'abord, ce sont les femmes qui, de plus en plus souvent, demandent le divorce. Sur dix dossiers, deux seulement sont présentés par l'époux, cinq par l'épouse et trois par les deux conjoints. Preuve que les femmes se sentent plus libres, plus indépendantes et capables de se débrouiller seules dans la société. Elles passent progressivement du mariage-protection au divorce-libération.

Autre nouveauté, on divorce de plus en plus tôt: après quatre ou cinq années de mariage en moyenne, contre sept ou huit précédemment. Ce qui veut dire que les enfants de divorcés, dont le nombre a presque doublé entre 1975 et 1985, affrontent cette épreuve de plus en plus jeunes. Les "nouveaux grands-parents" entrent alors en scène. Ils se montrent très actifs pendant le divorce, comme s'ils prenaient une revanche, après avoir été écartés de la décision au moment du mariage.

La troisième nouveauté est que les divorcés se remariaient de moins en moins. Chez les hommes, le taux des remariages est passé de 63,7% en 1977 à 46,4% en 1982. Phénomène semblable chez les femmes (de 57,3% à 42,1%). On estime aujourd'hui à 1 500 000 le nombre des divorcés non remariés, soit deux fois plus qu'il y a vingt ans.

En France, les pauvres deviennent plus pauvres. En une dizaine d'années, en effet, le nombre de ceux qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté a plus que doublé.

En Ile-de-France, on présume désormais que 5% de la population connaît une misère profonde. Et à Paris, les places dont disposent les organismes d'urgence s'avèrent largement insuffisantes. Des milliers de gens, dont les sans abri qui cherchent refuge dans le métro, y sont refusés.

La gravité de cette crise s'annonce dès 1978. Trois de ces organismes (Secours catholique, la Fédération française des équipes Saint-Vincent et l'Armée du salut) constatent, à des indices divers, la même montée foudroyante des effets de la misère: augmentation des aides demandées s'accroît de 30% chaque année; en une seule année, le taux des visites augmente de 60%; on refuse des gens tous les soirs. On est même revenu aux distributions de bols de soupe des années 30. Et là aussi, depuis deux ans, c'est la même multiplication effrayante. Ceux qui dispensent ces soins d'urgence savent bien que ce n'est pas ainsi que l'on guérira la misère. Tant que subsistera le chômage, pour ne parler que de lui, la pauvreté sera parmi nous. On propose aussi l'idéal du "plancher de sécurité", niveau minimal de ressources au-dessous duquel on ne supporterait pas que des gens descendent.

Actuellement, dans un pays où pas mal de jeunes peuvent quitter l'école sans savoir ni lire ni compter jusqu'à quatre, où la pauvreté frappe tous azimuts, on est bien loin de cet idéal. Et ceux qui chôment sans faire partie d'une famille stable n'habitent dans un même endroit, ne peuvent même pas profiter de l'aide sociale, qui s'oriente précisément, pour des raisons administratives, sur les familles, sur l'emploi et sur les gens qui ne changent pas de place.

Le nouveau divorce — un résumé possible

Les Français divorcent de plus en plus. Depuis dix ans, en effet, le taux des mariages rompus a doublé. Certes, la loi de 1976 a rendu le divorce plus facile. Mais l'évolution s'était amorcée bien avant cette date, à la fois au niveau du comportement des gens et à celui des tribunaux.

D'ailleurs, cette tendance, où le taux des divorces précède la réforme de la loi, se voit partout en Europe. Car la loi ne crée pas le divorce. Tout au plus, elle peut favoriser un comportement qui sans cela se serait manifesté un peu plus tard.

C'est en 1972, après vingt ans où le taux des divorces était resté au même niveau, que le phénomène de la multiplication des divorces devient flagrant en France. Le taux le plus récent, près de 30%, rejoint celui d'autres pays européens. Et à Paris, déjà au 50%, il les a largement dépassés, rivalisant avec les U.S.A.

Ceux qui divorcent peuvent désormais s'informer mieux que leurs prédécesseurs, auprès d'organismes de conseils, voire même dans des manuels. Ce sont surtout des femmes d'un certain âge, délaissées brutalement, qui y ont recours.

On constate en général que les femmes demandent le divorce de plus en plus souvent, montrant sans doute une indépendance et un désir de libération plus marqués qu'auparavant.

En outre, les divorces surviennent plus tôt qu'avant dans la vie des couples. Cela double le nombre d'enfants de divorcés. Et ces enfants sont, bien sûr, de plus en plus jeunes. Ce qui donne aux parents des divorcés un rôle à jouer dans les fins de mariage qu'ils n'ont peut-être pas pu jouer dans les commencements.

Le remariage de divorcés, que ce soit des hommes ou des femmes, se fait de plus en plus rare, troisième phénomène nouveau. En effet, en vingt ans le nombre de ceux qui ne se remariaient pas a doublé.

résumé de "Grandes puissances et micro-états...", une version possible

Tout se passe comme s'il n'y avait que deux solutions possibles au problème que pose la présence de la France au Pacifique sud: qu'elle y reste, sans rien changer à la situation actuelle, ou qu'elle s'en aille pour de bon. Une troisième solution, pourtant, serait concevable: qu'elle a un rôle à jouer dans cette région, à condition toutefois qu'elle reconnaisse le devoir qui lui est imposé de n'enfreindre aucun des droits de ceux qui y habitent.

Après tout, ceux-ci devraient savoir mieux que quiconque ce qui importe à leur propre région, si difficile que cela paraisse à l'esprit de Français qui n'ont que trop tendance à voir, à la fois dans les aspirations des uns vers l'indépendance et l'influence d'autres pays, anglo-saxons, des indices d'un complot anti-français.

L'adoption de cette troisième solution permettrait aussi de voir que les intérêts véritables de cette région sont menacés par d'autres que la France; et que les pays de la région eux-mêmes ne voient pas la France comme leur seul ennemi.

Pour ce qui est de la question de la Nouvelle Calédonie et la Polynésie française, elle aussi change de nature dès qu'on la voit de ce point de vue régional et non plus dans la seule perspective de la France. Les peuples du Pacifique accèdent tous à l'indépendance. Ils voient leur avenir comme étant lié à celui de leurs voisins et non plus à celui d'un pays lointain. Déjà, pour faire face à certains problèmes, ils ne se modèlent pas sur la France mais plutôt sur leurs partenaires régionaux.

L'apport de la France, en aide culturelle et technique, pourrait lui aussi opérer bien mieux dans un climat d'où serait absent désormais l'impératif stratégique imposé par le statut de "puissance mondiale moyenne". La France reçoit déjà un accueil positif dans ces domaines, chaque fois qu'elle s'intéresse aux problèmes régionaux en tant que tels. Et la langue française, déjà fortement implantée dans le Pacifique sud, ne risque pas, même après l'indépendance des TOM, de disparaître comme influence culturelle dans cette partie du monde.

Dossier: vie politique et sociale

De même que, chez Molière, le médecin est au service non du malade, mais de la médecine, tout ce qui gouverne, en France, se consacre au service non du peuple, mais de l'Etat. De simple moyen qu'il devrait être, l'Etat est devenu, chez nous, une fin en soi. Depuis quand? Depuis Richelieu et Louis XIV, certainement, peut-être plus tôt. Centralisme et dirigisme sont des constantes qui se sont renforcées à travers tous les changements de régime, pendant les révolutions comme sous les dictatures militaires. Cette boulimie de l'Etat est-elle la cause ou la conséquence de ce qu'Alain Peyrefitte appelle "le mal français", de notre relatif retard économique, technique, démographique, depuis trois siècles, par rapport aux grandes nations marchandes, industrielles, industrieuses — et démocratiques?

Car c'est bien de démocratie qu'il s'agit. L'idée fixe de l'Etat, en France, même quand il tient son autorité du suffrage universel, est de retirer l'initiative à la base, de tout concevoir, de tout exécuter, de tout contrôler, de tout empêcher dans les moindres détails. Louis XIV enjoint à ses ministres d'en référer à lui pour toutes choses, fût-ce pour établir un passeport. "Pas une fois au cours de cette période, raconte Alain Peyrefitte, qui fut constamment ministre de 1962 à 1968, pas une fois de Gaulle ne me donna l'impression d'estimer que le pouvoir de l'Etat devait être équilibré par des pouvoirs secondaires: au contraire, il s'irritait de ceux qui pouvaient exister. Toute autorité qui ne se subordonnait pas à la sienne était frappée, à ses yeux, d'illégitimité."

Il ne faut pas abandonner les Français à eux-mêmes, il faut faire leur bonheur sans eux, malgré eux, contre eux: ombrageuse défiance, "société de défiance", selon l'expression d'Alain Peyrefitte, par opposition aux "sociétés de confiance", celles du monde anglo-saxon en particulier. On ne vous a donné "pour science de gouverner que la défiance", écrit Fénelon à Louis XIV. Et, trois siècles plus tard, quand de Gaulle nomme Georges Pompidou Premier ministre, il lui demande d'emblée une lettre de démission avec la date en blanc, à tout hasard.

La phobie de toute activité autonome hors du pouvoir central conduit à une minutie ridicule ou dangereuse, selon les cas. C'est Gambetta dirigeant personnellement de Paris les opérations militaires, en 1870, et prescrivant par télégramme aux généraux leurs mouvements, sur la base d'informations vieilles de vingt-quatre ou de quarante-huit heures. Au XVIIe siècle, Paris ne peut même pas se résoudre à laisser tranquilles les émigrés de la Nouvelle-France; et des administrateurs n'ayant jamais mis les pieds au Québec tranchent directement, rapporte un historien, "de conflits concernant une vache égarée dans un jardin, une querelle à la porte de l'église, voire la vertu d'une dame."

Jean-François Revel: L'EXPRESS, 27 déc. - 2 janv. 1977

un morceau à regarder en classe, la semaine du 25 mai

Le succès et l'avenir — une version possible en résumé

Depuis plus de vingt ans, toute une partie de la France se sentait exclue du pouvoir. L'avènement de Mitterrand, offrant à ces gens-là la possibilité de se faire enfin entendre, montre que la démocratie se porte bien chez nous.

Le triomphe de Mitterrand, candidat courageux qui ne s'avoua jamais vaincu, même après sa défaite de 1974, c'est aussi le triomphe d'un parti qu'il avait fait et d'une gauche qu'il avait su reconstruire.

Quant au candidat sortant, le mépris avec lequel il avait exercé le pouvoir a contribué finalement à sa défaite. Incapable, du reste, de regarder en face certaines dures vérités, il avait refusé d'accepter les responsabilités qui lui revenaient et n'a avoué comme fautes que des maladresses insignifiantes, auxquelles, toutefois, on mesurait son inconscience. C'est sa politique économique et sociale qui a été la cause principale de son échec — pour ne rien dire des autres domaines publics qui avaient gravement souffert sous sa présidence.

La gauche doit désormais préparer les élections législatives; prévoir des stratégies visant à lui attirer ces modérés qui n'ont voté Mitterrand que pour montrer qu'ils ne voulaient plus de Giscard mais dont le coeur reste à droite; redonner espoir à tous ceux, jeunes, chômeurs, femmes au travail, qui sans elle se sentaient promis à un avenir sans dignité, sans joie; et admettre qu'elle doit se donner deux priorités: dominer l'inflation et dresser le calendrier des réformes, puisqu'on ne peut tout faire à la fois.

L'avenir de Giscard, par contre, devrait commencer d'ores et déjà: qu'il s'en aille, comme de Gaulle en 1969, pour laisser les tâches qu'impose la transition de régime à d'autres.

Et pour ce qui est de Mitterrand, il lui incombera de fuir l'arbitraire et l'arrogance, ces deux fléaux du règne de son prédécesseur. Il faut qu'il sache qu'il est désormais non chef d'un parti, d'un clan, le seul représentant de certains intérêts sectoriels, mais bien Président de toute la nation, y compris non seulement les démunis et les déçus qui ont voté pour lui, mais aussi tous ceux qui se retrouvent aujourd'hui dans l'opposition.

Mi-chemin — a possible version of a résumé

L'identité nationale des Français est faite, d'une part, du sentiment de ce qui les unit, d'autre part du sentiment de ce qui les oppose les uns aux autres. La conjoncture actuelle, premier anniversaire de la cohabitation, en est un bon exemple: les conflits politiques en sont quelque peu apaisés, l'union nationale véritable en est exclue.

Malgré les illusions et le pessimisme, il faut dire que Chirac avait eu raison de dire que la cohabitation marcherait assez bien. Elle s'est avérée, en effet, non seulement inévitable, vu le jeu normal de la constitution, mais praticable, au niveau des décisions les plus importantes pour le pays. Car, malgré certains problèmes de rodage et malgré qu'ils s'irritent passablement l'un l'autre, Chirac et Mitterrand ont agi, dans des circonstances telles que la prise d'otages à Beyrouth et les propositions de Gorbatchev, d'une façon qui montre clairement qu'ils sont bien conscients des dangers auxquels ils pourraient exposer la France en permettant soit à ses ennemis, soit à tels de leurs propres collaborateurs d'exploiter leurs différences. Sur l'Europe aussi ils tiennent à peu près le même langage.

D'ailleurs, dans d'autres domaines — dont la loi Devaquet, le code de la nationalité — la droite a dû, comme la gauche avant elle, modifier sa politique de droite. Adopter le point de vue peu nuancé d'un Pierre Joxe, qui nous invite à "chasser" ce gouvernement, ne serait guère pratique. Il faut plutôt attendre l'élection présidentielle de 1988 dans l'esprit préconisé par François Mitterrand qui voudrait que l'intérêt national prime dans le débat politique.

Cette volonté d'unité se dissipera sans doute, plus on s'approchera de cette élection. Pourtant, la cohabitation, elle, pourrait subsister, passé cette échéance! Car une nouvelle union de la gauche, sans laquelle tel candidat socialiste ne pourrait compter sur le soutien de l'Assemblée nationale, semble exclue. Et les habitudes électorales des Français évoluent de façon à rendre improbable un retour à la situation où un de Gaulle disposait d'un soutien parlementaire automatique. Celui qui gagnera cette élection devra son succès plutôt à l'image qu'il aura su créer à la télévision qu'à un programme politique. Ce qui aboutira peut-être à une cohabitation "de rechange", où les partis auront toujours leur rôle à jouer et où les problèmes que pose l'actuelle cohabitation ne seront remplacés que par d'autres problèmes du même genre.

Mi-chemin — a possible version of a résumé

L'identité nationale des Français est faite, d'une part, du sentiment de ce qui les unit, d'autre part du sentiment de ce qui les oppose les uns aux autres. La conjoncture actuelle, premier anniversaire de la cohabitation, en est un bon exemple: les conflits politiques en sont quelque peu apaisés, l'union nationale véritable en est exclue.

Malgré les illusions et le pessimisme, il faut dire que Chirac avait eu raison de dire que la cohabitation marcherait assez bien. Elle s'est avérée, en effet, non seulement inévitable, vu le jeu normal de la constitution, mais praticable, au niveau des décisions les plus importantes pour le pays. Car, malgré certains problèmes de rodage et malgré qu'ils s'irritent passablement l'un l'autre, Chirac et Mitterrand ont agi, dans des circonstances telles que la prise d'otages à Beyrouth et les propositions de Gorbatchev, d'une façon qui montre clairement qu'ils sont bien conscients des dangers auxquels ils pourraient exposer la France en permettant soit à ses ennemis, soit à tels de leurs propres collaborateurs d'exploiter leurs différences. Sur l'Europe aussi ils tiennent à peu près le même langage.

D'ailleurs, dans d'autres domaines — dont la loi Devaquet, le code de la nationalité — la droite a dû, comme la gauche avant elle, modifier sa politique de droite. Adopter le point de vue peu nuancé d'un Pierre Joxe, qui nous invite à "chasser" ce gouvernement, ne serait guère pratique. Il faut plutôt attendre l'élection présidentielle de 1988 dans l'esprit préconisé par François Mitterrand qui voudrait que l'intérêt national prime dans le débat politique.

Cette volonté d'unité se dissipera sans doute, plus on s'approchera de cette élection. Pourtant, la cohabitation, elle, pourrait subsister, passé cette échéance! Car une nouvelle union de la gauche, sans laquelle tel candidat socialiste ne pourrait compter sur le soutien de l'Assemblée nationale, semble exclue. Et les habitudes électorales des Français évoluent de façon à rendre improbable un retour à la situation où un de Gaulle disposait d'un soutien parlementaire automatique. Celui qui gagnera cette élection devra son succès plutôt à l'image qu'il aura su créer à la télévision qu'à un programme politique. Ce qui aboutira peut-être à une cohabitation "de rechange", où les partis auront toujours leur rôle à jouer et où les problèmes que pose l'actuelle cohabitation ne seront remplacés que par d'autres problèmes du même genre.

était possible de s'adresser dans cette langue à ses fermiers et métayers des communes voisines, ou conseiller un client de la campagne. Il pouvait se faire aussi qu'il soit même un occitaniste lettré, et qu'il écrive des poèmes occitans pour une revue félibre - mais c'était alors une exception. Pour donner une idée assez juste de l'évolution des deux langues dans mon village, je dirai qu'avant et pendant la guerre de 14 le vieux médecin Serroux donnait toutes ses consultations, à domicile, en occitan, mais que le Dr Faige, qui lui a succédé après 1918, auscultait les malades qui lui décrivaient leurs maux en oc, mais auxquels il répondait, lui, en français. Enfin, depuis les années 50, la plupart des médecins locaux ne connaissent même pas l'occitan - les pharmaciens toutefois l'emploient encore à l'occasion.

Questions sur les extraits de Parler croquant

- 1 Où se passe la scène décrite dans le premier paragraphe?
Qui sont les différentes personnes présentes?
- 2 Pourquoi Trois-Pommes ne sait-il pas parler français? Pourquoi
s'appelle-t-il 'Trois-Pommes'?
- 3 Tous les gens présents dans la scène n'ont pas les mêmes
réactions et les mêmes sentiments. Indiquez brièvement
leurs différentes sortes de réactions.
- 4 Pourquoi l'auteur parle-t-il de *langage* plutôt que de *langue*?
- 5 Résumez en quelques mots ce que symbolisent Trois-Pommes et
l'auteur, Claude Duneton.
- 6 Dans le troisième paragraphe, il y a des expressions qui
révèlent que les gens comme Claude Duneton souffraient de
l'attitude officielle envers leur langue maternelle. Pouvez-
vous en trouver quelques-unes?
- 7 Pourquoi l'auteur dit-il que cette vue d'une langue comme un
patois avait été imposée "abusivement"?
- 8 Dans les paragraphes 4 et 5, on indique certains facteurs
de changement dans la situation linguistique dans le pays
de l'auteur. Pouvez-vous en citer trois et les dater?
- 9 Dans les trois derniers paragraphes, on trouve différentes
catégories de gens qui parlent, ou parlaient, l'occitan,
qui sont ou étaient bilingues, et différentes sortes
d'activités ou d'endroits où les situations linguistiques
sont intéressantes. Pouvez-vous faire une liste et
indiquer ce qui se passe (se passait)?
- 10 Expliquez l'expression "la langue comme il faut" (paragraphe 2).

NB En répondant à ces questions, n'employez pas
les mots de l'auteur. Trouvez d'autres mots.

La France des femmes seules

La solitude gagne dans la société française. C'est une des évolutions les plus marquantes qui émergent des résultats du recensement de 1982 analysés dans le dernier numéro d'*Economie et statistique*, la revue de l'INSEE (1). Les plus touchées sont les femmes, vouées en nombre croissant à passer seules des périodes de plus en plus longues, surtout à la fin de leur vie.

Entre les deux recensements de 1975 et 1982, le nombre des personnes vivant seules a augmenté de moitié, passant de 3,2 millions environ à plus de 4,8 millions, soit 9 % de la population des ménages, alors que, de 1946 à 1975, la proportion n'avait guère dépassé 6 %.

Pour 62 %, ces solitaires ont plus de cinquante-cinq ans. Les personnes âgées habitent de plus en plus fréquemment seules : c'était le cas de 36,5 % des personnes de soixante-quinze ans et plus en 1982, contre 28,5 % vingt ans plus tôt. Elles étaient devenues deux fois plus nombreuses que celles qui vivaient chez des proches, notamment chez leurs enfants (19,3 %, contre 34,3 % en 1962).

Plus confortablement

Evolution contraire à celle des jeunes : un nombre croissant de dix-huit-vingt-quatre ans restent chez leurs parents parce qu'ils font des études de plus en plus longues, et surtout parce qu'ils ont de plus en plus de mal à trouver un emploi.

Cet isolement des personnes âgées, accompagné et facilité par la revalorisation des retraites, ne doit pas être décrit sous des couleurs uniformément sombres. En effet, les « solitaires âgés » vivent plus confortablement qu'autrefois : en 1982, 65 % des personnes seules de soixante-cinq ans et plus ont le téléphone, contre 19 % en 1975 ; 41 % disposent à la fois d'installations sanitaires, de WC intérieurs et du chauffage central, contre 24 % sept ans plus tôt.

Les quatre cinquièmes de ces « solitaires âgés » sont des femmes essentiellement par suite de la « surmortalité » masculine : on comptait ainsi, en 1982, cinq fois plus de veuves (2 700 000) que de veufs (540 000). Après soixante ans, celles-ci sont plus nombreuses que les femmes mariées, alors que, au même âge, les hommes mariés restent six fois plus nombreux que les veufs. Il faut encore y ajouter les célibataires et les divorcées. Résultat : à partir de soixante-treize ans, la solitude est le mode de vie le plus répandu chez les femmes : plus que le mariage, que la vie chez des proches et — jusqu'à quatre-vingt-dix ans tout au moins — que la résidence dans une maison de retraite ou un hospice.

La fréquence varie cependant selon les régions : la proportion des femmes seules âgées de quatre-vingts à quatre-vingt-quatre ans dépasse 80 % dans l'Île-de-France, la Champagne, la Bourgogne, le Nord, la Normandie, le Centre, les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte

d'Azur. En revanche, elle est inférieure à 50 % dans tout le Sud-Ouest, en Auvergne et dans le Limousin.

Mais l'isolement devient plus fréquent aussi chez les femmes d'âge actif (vingt-soixante ans), avec l'extension du célibat et la multiplication des divorces. La proportion de célibataires « définitives » chez les femmes de quarante-cinq ans a été multipliée par sept de 1962 à 1982. Elle approche 20 % pour les femmes ayant fait des études supérieures. Tout se passe comme si les femmes diplômées et actives avaient plus de mal à se marier que les autres, et étaient plus que les autres, et plus que les hommes, vouées à vivre seules malgré le développement de l'union libre. Ainsi, avant trente-quatre ans, 22,1 % des femmes cadres supérieurs et 16,1 % de celles exerçant une profession « intermédiaire » (cadres moyens) vivent seules, contre respectivement 15,2 % et 11,2 % des hommes.

Quant au divorce, il tend à élargir une autre catégorie de solitaires, ou presque : les femmes seules avec un ou deux enfants, dont le nombre a augmenté de plus de 20 % entre 1972 et 1982. Parmi elles, les divorcées sont près de 400 000 ; elles représentent à elles seules la moitié des familles « monoparentales » (au lieu d'un tiers en 1975) et les célibataires 14,5 %.

GUY HERZLICH.

(1) *Economie et statistique* n° 175, mars 1985.

Le nouveau divorce — un résumé possible

Les Français divorcent de plus en plus. Depuis dix ans, en effet, le taux des mariages rompus a doublé. Certes, la loi de 1976 a rendu le divorce plus facile. Mais l'évolution s'était amorcée bien avant cette date, à la fois au niveau du comportement des gens et à celui des tribunaux.

D'ailleurs, cette tendance, où le taux des divorces précède la réforme de la loi, se voit partout en Europe. Car la loi ne crée pas le divorce. Tout au plus, elle peut favoriser un comportement qui sans cela se serait manifesté un peu plus tard.

C'est en 1972, après vingt ans où le taux des divorces était resté au même niveau, que le phénomène de la multiplication des divorces devient flagrant en France. Le taux le plus récent, près de 30%, rejoint celui d'autres pays européens. Et à Paris, déjà au 50%, il les a largement dépassés, rivalisant avec les U.S.A.

Ceux qui divorcent peuvent désormais s'informer mieux que leurs prédécesseurs, auprès d'organismes de conseils, voire même dans des manuels. Ce sont surtout des femmes d'un certain âge, délaissées brutalement, qui y ont recours.

On constate en général que les femmes demandent le divorce de plus en plus souvent, montrant sans doute une indépendance et un désir de libération plus marqués qu'auparavant.

En outre, les divorces surviennent plus tôt qu'avant dans la vie des couples. Cela double le nombre d'enfants de divorcés. Et ces enfants sont, bien sûr, de plus en plus jeunes. Ce qui donne aux parents des divorcés un rôle à jouer dans les fins de mariage qu'ils n'ont peut-être pas pu jouer dans les commencements.

Le remariage de divorcés, que ce soit des hommes ou des femmes, se fait de plus en plus rare, troisième phénomène nouveau. En effet, en vingt ans le nombre de ceux qui ne se remarient pas a doublé.

DOSSIER: Le calendrier d'un Français
 semaine 2: morceau à regarder en classe 29 sept

ROBERT ESCARPIT :

PARAMÉMOIRES D'UN GAULOIS

Avouerai-je que, dans sa saveur quotidienne et humble, le confit de porc, d'oie ou de dinde a pour moi plus de charme que tous les ortolans des Landes ? Quand venaient les beaux jours, à l'heure du dîner, son arôme campagnard se mariait au parfum du chèvrefeuille et de la glycine. Ah, ces repas des soirs d'été ! Tourain à l'ail, confit, frites, cerises. On mangeait dehors, un vin clair et rafraîchissant sous la pompe et les hirondelles vrillaient l'air, très haut dans le ciel.

Le confit, et notamment le confit de porc, ne se prépare pas avec n'importe quelle viande. Il faut connaître son cochon. On peut le choisir dans une ferme et l'y laisser jusqu'à la date du sacrifice, quitte à payer un prix global pour l'animal et pour son élevage. Ma grand-mère préférait acheter le sien porcelet à la foire et l'élever au fond de l'atelier d'un tonnelier voisin, parmi les senteurs de douves culottées et de copeaux de chêne. Tous les matins, vers dix heures, la ruelle derrière la maison s'em-

plissait des odeurs âcres de la tambouille aux cochons et, ma foi, cela me donnait faim.

La cuisine du cochon est le rite final de cette fastueuse cérémonie qu'est l'automne girondin. Cela commence vers la Saint-Michel par de puissantes odeurs de vendange, odeurs violettes, odeurs pourpres qui courent les rues comme des traînées de feu et flamboient soudain dans l'haleine des portes de chai grandes ouvertes. Une lumière dorée, chaude, pétillait dans le ciel bleu pâle comme une ivresse de vin nouveau. Et puis le soleil mûrit, se colore. Venu du haut pays, le dernier fruit d'automne — poires fondantes, chasselas roux — descend la rivière. Juchés sur des poutres dans l'air sec d'une grange, les plus beaux spécimens conservent tout l'hiver sous leur peau parcheminée le souvenir du soleil disparu. C'est ce raisin de liqueur qu'on égrènera dans la sauce courte du foie gras de Noël.

Car, bien sûr, il y aussi le foie gras. Dès la Toussaint, on commence à y songer. Jadis, on se fiait aux marchands. Maintenant, grâce à l'automobile, on va explorer à cent ou cent cinquante kilomètres de distance les marchés de gras des Landes. On revient le soir la voiture chargée de gros foies pâles et mats, la tête pleine d'un patois râpeux, l'estomac acide de vin vert et le palais encore embaumé de quelque garbure ou de quelque salmis.

Mais revenons à notre cochon. Par un matin ni trop froid ni trop brumeux, entre Saint-Eloi et Saint-Antoine, le sacrifice est bruyamment pratiqué devant les voisins, parents et amis venus prêter main forte. La cuisine commence comme une énorme lessive dans de fades odeurs d'entrailles. Puis, un à un, s'allument comme des quinquets les mille parfums de la cochonnaille, celui surtout de cette sauce sans nom où figurent des morceaux prélevés sur chaque partie de l'animal et qui servira au repas des invités. La journée finie, chacun rentre chez soi, emportant qui des saucisses, qui des boudins, l'indispensable et traditionnel présent du cochon.

Le dernier visiteur parti, il reste, suspendue au plafond, écartelée, propre, rose, nette, la carcasse à saler : les jambons, les épaules et la ventrèche, autrement dit le lard des flancs.

Pour la pêche, pour la chasse, pour un rapide repas du soir, une lanière de ventrèche enduite d'ail et grillée sur les sarments est le meilleur des en-cas. L'inconvénient de cette collation est d'être à la fois très nourrissante et très apéritive. C'est pourquoi il n'est pas mauvais de la faire suivre d'un goûter de vendangeur : croûte de pain frottée d'ail, d'huile et de gros sel, avec une grappe de chasselas. Si l'on a ensuite des obligations mondaines, mon expérience est qu'il vaut mieux se rincer la bouche avec un petit vin de l'année. Ce n'est pas très efficace quant à l'haleine, mais c'est diablement agréable.

Enfin, on sale le jambon. C'est une opération délicate et il y faut un tour de main. Aussi le rite de la vérification, quelques semaines plus tard, est-il particulièrement important. Le corps est décroché et posé sur la table, tandis que la famille s'assemble dans les poses de *La leçon d'anatomie* de Rembrandt. Les visages sont graves, tendus. On écarte le linceul de toile blanche et le jambon paraît, poudré à frimas sur son teint d'acajou et d'ivoire. Une main experte le palpe : « Il sèche bien. » Les visages se détendent. On vérifie le fond du sac à la recherche de larves d'asticots. Si l'on en trouve, pareilles à des grains de blé rougeâtres, surtout ne pas s'affoler. Les asticots ne s'attaquent jamais à un jambon gâté. Il suffit de découvrir le conduit par lequel s'est introduit l'envahisseur, de débusquer son nid de ponte, de nettoyer chirurgicalement et de stériliser au poivre. Bien plus dangereux est l'échauffement de la chair le long des vaisseaux sanguins ou à proximité de l'os. Pour le déceler, une seule méthode : le sondage. Le chef de famille introduit une mince branche taillée en pointe aux endroits critiques. Il la flaire d'un air pensif, puis la passe aux autres membres de la famille par ordre hiérarchique. Un grand soupir de soulagement : l'odeur est bonne.

Une « loi 101 » à la française ?

Une ambassade de France dans une capitale francophone d'Afrique a reçu de la correspondance en anglais de la Compagnie d'assurance du commerce extérieur (COFACE). Des banques françaises correspondent entre elles en anglais ou répondent dans cette langue à des clients étrangers leur ayant écrit en français ; les télécommunications ont annoncé, par voie d'affiche, un « graduate training programme » organisé en français pour des titulaires de diplômes français ; un adolescent s'est tué en manipulant une arme de chasse d'un genre nouveau vendu avec un seul mode d'emploi en anglais ; un électricien a équipé tout un magasin en néon cool white, expression qu'il avait traduite par « rose pâle ».

On pourrait multiplier les exemples tragiques ou comiques. Certains pensent que la solution est la généralisation de l'enseignement bilingue franco-anglais. Certains autres estiment que, si les jeunes Français doivent mettre les bouchées doubles dans l'apprentissage des idiomes étrangers en général, les Français — et les autres francophones — sont en droit d'attendre de la France qu'elle sauvegarde le rôle national et international d'une langue aujourd'hui utilisée de manière privilégiée par plus de quarante nations des cinq continents et dont le nombre de locuteurs réels,

France comprise, est passé en un quart de siècle de moins de quatre-vingts millions à environ cent trente-cinq millions.

Le 31 décembre 1975, le Parlement avait adopté à l'unanimité une loi sur l'usage de la langue française proposée par deux élus de la majorité de l'époque, MM. Pierre Bas et Marc Lauriol. Mais une circulaire du 14 mars 1977, signée par M. Raymond Barre, alors premier ministre, avait limité le champ d'application d'un texte qui ne fut finalement guère respecté ; d'où les utilisations abusives de l'anglais citées plus haut. M. Georges Sarre, député socialiste de Paris, vient donc de présenter, au nom de son groupe parlementaire, « une proposition de loi relative à l'emploi de la langue française » qui sera discutée au printemps par l'Assemblée nationale.

Il ne s'agit point, comme d'aucuns l'ont craint, d'empêcher les Français d'utiliser les mots anglo-américains du type look, cool ou clean qui vont et viennent avec les modes, mais de permettre en France à tout Français (ou francophone) d'être servi, informé, distrait ou employé dans sa langue, surtout si c'est la seule qu'il connaît. Bref, il s'agit de « donner à la France une loi 101 adaptée à ses besoins ». Au Québec, la Charte de la langue française, ou loi 101, en dépit de quelques im-

perfections, a permis aux Canadiens français, depuis 1977, de re franciser dans une bonne mesure le visage linguistique de leur province.

La proposition de M. Sarre, qui rejoint d'ailleurs un projet de loi gouvernemental actuellement à l'étude au Commissariat général de la langue française, a reçu un accueil chaleureux d'intellectuels francophones de divers pays résidant en France, qui ont constaté que, « pour la première fois, les Français ne craignent plus de prendre exemple à l'extérieur à propos de leur langue ». Ce qui est plus inattendu, c'est que des intellectuels parisiens ont apporté clairement leur soutien à M. Sarre, tels les écrivains Frédéric Grendel ou Frédérick Tristan (prix Goncourt 1983) ou encore Silvia Monfort. La comédienne, qui a avoué s'être intéressée pour la première fois de sa vie à une loi, a vivement souhaité que, comme la loi 101, le nouveau texte encourage « la création de mots nouveaux, véritables signes de la vitalité d'une langue ». A ceux qui se méfient des néologismes, elle a rappelé que Paul Claudel s'étant vu rayer par un correcteur un mot de son cru avec la mention : « ce terme n'existe pas », l'avait réécrit en indiquant : « Il existera ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Jeudi 7 mars.) 85

Dossier: L a c h a n s o n (semaine 3 de ce dossier)

Translate this text into English (you may omit the 4th paragraph — but be sure to read it, even if you omit it!)

Deadline: Friday 31st July at 5 o'clock

Ils craquent. A lire tous ces sondages où Jean-Jacques Goldman et Renaud apparaissent comme les personnalités les plus écoutées du moment, à entendre les slogans de ce «*printemps en décembre*» où une jeunesse révoltée se reconnut dans des refrains et pas du tout dans leurs phrases, nos intellectuels ont vu leur monde vaciller sur ses bases.

Ah! qu'il est désormais loin le temps où, pour sauver des boat-people ou aider des Afghans, leurs déclarations pénétraient illico en tête du «Top 50» de la conscience! Alors, préparons la contre-offensive et haro sur ce rock qui capte les attentions: «*Ce bruit permanent abîme les imaginations et empêchera les enfants du rock d'établir demain une relation passionnée avec l'art et la pensée. Tant qu'ils ont leurs Walkman sur la tête, ils n'entendent ni Mozart ni la poésie. Lorsqu'ils enlèvent leurs casques, il est trop tard: ils sont devenus sourds*» explique Allan Bloom, un docte universitaire américain.

Fi de ces refrains vulgaires qui captivent les foules: «*Avec la culture, la religion et la charité rock, ce n'est pas la jeunesse qui est touchée par les grands discours, c'est l'univers du discours lui-même qui est remplacé par celui des vibrations et de la danse (...)* Le clip a eu raison de la conversation», écrit Alain Finkielkraut dans son essai *la Défaite de la pensée*. C'est vrai, quoi! comme le martèle Bernard-Henri Lévy: «*Il y a quelque absurde à voir, dans la France de Voltaire et de Zola, Renaud remplacer Foucault, Tapie proposer un sens à la vie, ou l'initiative généreuse mais trop simple des Restaurants du cœur devenir le prototype des engagements à venir.*» Bref, chanteurs, chantez! Et nous, les doctes, les sages, les fils de la philosophie des Lumières, nous nous occuperons du reste...

Qu'un tel débat surgisse à quelques jours de l'ouverture de la manifestation musicale la plus importante en

France ne pouvait nous laisser indifférent. En dix ans d'existence, le Printemps de Bourges a su évoluer: au départ festival de la chanson, il s'est ouvert au rock, au jazz, à la salsa, au zouk, au reggae, au rhythm'n blues, à la country, à la samba, au makossa et même à la musique classique. A Bourges, on chante, certes, mais, surtout, on frémit à l'air du temps, on découvre des rythmes venus d'ailleurs, on s'ouvre à des tendances qui constitueront notre future garde-robe auditive. Ce Printemps-là est branché sur la sono mondiale...

Au moment où le gouvernement supprime la chaîne musicale et tue de ce fait une industrie française du clip en pleine expansion, où les artistes étrangers se précipitent chez nous pour enregistrer leurs disques, où la variété française connaît une embellie avec l'irruption d'une nouvelle vague de chanteurs (Daho, Rita Mitsouko, Niagara, Lio, Medeiros...), les anathèmes vibrants d'une partie de nos clercs paraissent bien à côté de la plaque.

Le monde a changé. En juin 1963, après la nuit folle de la Nation où cent mille jeunes avaient écouté Johnny Hallyday, l'excellent Philippe Bouvard hoquetait déjà dans *France-Soir*: «*Quelle différence entre le twist de Vincennes et le discours de Hitler au Reichstag si ce n'est un certain parti pris de musicalité?*» Que, d'un seul coup, des esprits éclairés qui, à priori, vu leur âge et leur histoire personnelle, ont dragué sur des airs de rock'n roll en soient réduits, vingt-quatre ans après, à reprendre le même type d'argument ne peut qu'oblitérer la fraîcheur de leur pensée...

Messieurs les penseurs, allez à Bourges. Vous comprendrez peut-être pourquoi plus personne ne vous entend. Autrefois Brassens fredonnait: «*Mourir pour des idées, d'accord, mais de mort lente.*» Ce bon sens-là sera toujours d'actualité.

Yann PLOUGASTEL

Un morceau à regarder en classe, la semaine qui commence le 13 juillet
(ce sont des extraits de *La diane française* de Luois Aragon, 1946)

De si loin qu'on se souvint, la vie avait cette couleur d'habitude qui emprunte aux tournantes saisons ses nuances et fait aux hommes une marée d'humeurs qui varie avec le soleil et le vent. De si loin qu'on se souvint, il y avait des familles de pêcheurs, des chasseurs habiles à tirer au vol les plumes dans le ciel et la bête des taillis débusquant, et des artisans qui, de père en fils, se transmettaient les secrets du bois, savaient courber le fer, tresser l'osier ; il y avait des gens qui travaillaient pour eux-mêmes, il y en avait qui se crevaient pour d'autres ; et l'on voyait passer sur des chevaux habillés d'étranges étoffes des dames et des seigneurs qui parlaient un langage difficile à suivre, non tant à cause de la vitesse de leurs coursiers que pour les idées de bizarrerie nées dans leurs maisons trop grandes ; et le linge séchait sur des cordes dans les cours ; de-ci de-là, se redressait le dos courbé des paysans dans les sillons pillés d'oiseaux ; et il y avait des églises et des gens qui n'y allaient pas ; et il y avait des disputes dans les tavernes, des balcons avec des pots de fleurs, des rieuses aux fontaines, des soldats qui passaient, chantant. De si loin qu'on se souvint, l'eau pouvait être claire ou troublée, les chiens aboyaient à la mort, les jeunes gens se défiaient à qui jettera le plus loin les pierres, et les chansons parlaient de l'amour et du renouveau.

Mon pays, mon pays a des mares, où je lis le soir au couchant...

Qui donc se souciait que ce fût un pays ? C'était bien écrit dans les livres, et les écoles répétaient les vers dédorés, égaux et sonores, qu'on pouvait redire longtemps, où il était question de batailles anciennes, et tombaient un genou en terre les héros au front bandé tenant la hampe d'un drapeau. Mais qui donc se souciait que ce fût un pays ? Il y avait le lit et la lampe, il y avait le vin et le froment. Tout ce qui avait perdu son pouvoir sur les cœurs subsistait encore dans les belles légendes enfantines, les romances, les airs à marcher, dont les mots ne s'entendaient plus. Il ne restait de ce pays que son langage. Un beau langage, qui servait à tout. Vous savez, comme on a chez soi une chose précieuse qui est là depuis si longtemps qu'on en use à n'importe quoi, à empêcher la fenêtre de se fermer, et le petit la prend comme une règle pour dessiner, et c'est un presse-papier si commode ! Qui donc se souciait que ce fût un pays, ce pays, et il est indiscutable que c'est un grand progrès que de perdre ce sens de jalousie, cette haine du voisin, cet orgueil de son toit, un grand progrès sur les ténèbres, un grand progrès sur le néant.

Mon pays, mon pays a des mares et j'y lis le malheur des temps.

Et qui gardait la souvenance de cet espoir un jour qui prit l'aspect d'un jeune homme d'Auvergne, habile à dompter les chevaux, aimant la poésie et, dès l'enfance vit son père mort, portant sur les aigles romaines un regard invaincu, qui donc gardait la souvenance de ce nom qui roula des montagnes aux lacs profonds, et par les vallées vint à la mer, drainant les plaines ? Qui donc sait encore qu'il fut à deux doigts de l'empire, et que le trahirent d'autres, nés de notre sol, et qu'il vint, avec cette folie à nous du beau geste, jeter son épée aux pieds de César, et son bouclier ? Qui donc se souvient qu'il apprit alors pour les générations à venir ce qu'il en coûte de se rendre, et derrière lui laissa pour des siècles le grand songe cymrique perdu dans la forêt et les chuchotements des bardes ? Si bien que cherchez dans le dictionnaire Vaperau, vous lirez à VERCINCÉTORIX, pièce du Marquis de Bièvre (voyez ce nom).

Mon pays, mon pays, lis toi-même au fond de tes mares l'histoire mêlée aux présages, dans tes mares pareilles en toute chose aux yeux magnifiques des mourants.

Mon pays...

Alors nous chantions tout bas à notre manière. Les refrains murmurés se propagent fort bien. Vous savez, quand, sur les trottoirs d'une grande ville, reprenant à un passant l'air entêtant qu'il sifflait, vous le transmettez sans vouloir à cet autre homme croisé, qui plus loin s'en va et le porte. Notre chanson s'enfla, reprise et multipliée. Quels échos infinis recèle un peuple, quels mystères ! Notre chanson montait aux lèvres, sans qu'on sût presque qu'on chantait. Mon pays devenait un grondement profond et sourd comme la mer quand elle approche des falaises, comme le bateau trépidant devant le port. Mon pays devenait le chant même du monde, la musique où se résument enfin tout l'espoir et tout le désespoir, mais qui grandit de la volonté de vaincre de l'homme sur la nature et sur lui-même. Mon pays arrivait dans la nuit vers les régions où commence la lumière, il pressentait l'aurore, il savait qu'elle est un combat, qu'elle a dans sa pâleur des sanglots et du sang. Mon pays qui chantait abordait la lumière !...

Alors la diane française sonna.